

Biélorussie : le caractère hétérosexuel du mariage bientôt inscrit dans la Constitution

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [En Une](#), [Points Non Négociables](#)

Date : 24 juillet 2021

Les libéraux européens vont avoir une raison de plus de s'abattre sur le régime biélorusse - il est déjà proche de la Russie, n'a mis en place aucune avanie, fermeture forcée ni restriction anti-covid, a maintenu son industrie et refuse mordicus de rejoindre l'UE pour devenir un nouveau réservoir de main d'oeuvre sous-payée et corvéable à merci, comme l'Ukraine voisine. Cette fois, c'est la réforme de la Constitution biélorusse qui suscite leurs cris d'orfraie - il y est notamment prévu d'inscrire que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme. Et cela seulement.

Ce 21 juillet, Piotr Miklashevitch, qui préside la cour constitutionnelle biélorusse et la commission chargée d'amender la Constitution a [présenté ses derniers travaux](#). *"Dans le chapitre intitulé Identité, Société, Etat, il est prévu de fixer les principes modernes de l'état social, où le bien commun est fondé sur le travail et chacun amène sa contribution aux objectifs de l'Etat et de la société. Il faut fixer que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme, conserver les valeurs traditionnelles de la famille et du mariage"*.

[Actuellement](#), l'article 32 de la Constitution se borne à préciser que *"l'homme et la femme ont le droit, lorsqu'ils ont atteint l'âge requis, de s'unir volontairement par les liens du mariage et fonder une famille. Les époux ont les mêmes droits au sein de la famille"*. En revanche, le [Code du mariage et de la famille](#) est plus précis dans sa définition : *"le mariage est l'union volontaire d'un homme et d'une femme fondé sur les conditions décrites dans le présent code, est dirigé*

aux fins de fonder une famille et prévoit pour les époux des droits et des obligations mutuelles".

Les modifications préparées par la commission de la révision de la Constitution devront ensuite être approuvées par le peuple biélorusse, par voie de référendum.